

Marseille, capitale du futur ?

Les signes d'un désastre sont imminents [...] et toute une génération est entraînée vers une impossible apocalypse.

Mike Davis, sociologue urbain

Michel Gandilhon / Swaps

L'année 2023 s'annonce à Marseille comme l'année la plus meurtrière de l'histoire en matière de règlements de comptes liés aux trafics de drogues. Pas un jour, ou presque, sans que retentisse le bruit des rafales des pistolets automatiques et des armes de guerre qui scandent les rivalités et les vendettas dont l'enjeu apparent est le contrôle des points de revente des drogues.

Ce sinistre record marqué, à l'heure où ses lignes sont écrites, par près d'une cinquantaine de morts et plus d'une centaine de blessés, ne constitue pourtant pas vraiment une surprise. Depuis quatre ans, une hausse tendancielle des homicides liés au banditisme impliqué dans le trafic de drogues était perceptible. Cette année dépassera de loin le pic historique enregistré au milieu des années 1980 quand le milieu corso-marseillais s'affrontait pour le partage des dépouilles de l'empire de Gaëtan Zampa, mort à la prison des Baumettes en 1984. Ces années-là, des dizaines de victimes avaient été enregistrées dans les Bouches-du-Rhône. L'année 1986 avait même été particulièrement sanglante avec près de 46 morts (lire l'article d'Alexandre Marchant p. 31).

Nihil novo sub sole ?

Longtemps ce chiffre avait été, pour certains observateurs, le point de référence qui permettait de relativiser ce qui se passait depuis dans les cités des quartiers nord¹, terreau d'un « néobanditisme », expression forgée par des fonctionnaires de la police judiciaire locale, désignant les nouvelles générations, d'origine

maghrébine et comorienne en particulier, qui étaient désormais au cœur du crime organisé phocéen. D'après eux, celui-ci n'était pas plus violent que le milieu dit traditionnel. Il l'était même plutôt moins comme semblaient l'attester les statistiques criminelles qui montraient une nette décrue de la mortalité violente liée aux règlements de comptes entre malfaiteurs dans les Bouches-du-Rhône dans les années 1990 et 2000. Une réalité semblant contredire les affirmations d'un certain nombre de policiers qui évoquaient, quant à eux, l'émergence dans la cité phocéenne d'une « nouvelle violence », moins régulée et plus anarchique que celle propre au milieu traditionnel : « Le fait que les malfaiteurs s'entretuent moins aujourd'hui qu'hier amène à questionner la pertinence et le bien-fondé des discours annonçant l'irruption d'une nouvelle violence et de nouveaux bandits totalement différents de leurs prédecesseurs [...] »². De plus, cette prétendue réalité relevait d'une construction idéologique sécuritaire, « procédant du fantasme et de l'ignorance »³, destinée à stigmatiser une population particulière. Singulièrement, la jeunesse des quartiers nord de la ville, victime de discriminations et de relégation sociale, grandissant dans un contexte de chômage et de déscolarisation massifs. Il n'était dès lors pas

¹ Une facilité puisque, s'ils avaient pris comme référence l'année 1966, soit vingt ans auparavant pendant la fin de règne du clan des Guérini, Marseille avec ses 6 règlements de comptes était une ville paisible en comparaison d'aujourd'hui...

² Kletzen A., *Bandits contre règlements de comptes à Marseille au cours des années 2000*, Presses universitaires de Provence, 2020.

³ Selon les termes du sociologue Laurent Muchielli, interrogé par Slate : « Y a-t-il vraiment plus de règlements de comptes à Marseille qu'avant ? Regardons les chiffres », 27 novembre 2013.

étonnant qu'une « économie de la débrouille » se soit construite au fil des années en réaction à la ghettoïsation et à la marginalisation favorisés par l'État et les pouvoirs publics locaux. Les quelques morts observées chaque année n'étant finalement que le triste tribut à payer à cette situation. En outre, les fusillades ne faisaient que s'inscrire dans une sorte de tradition locale engrainée, dont les nouvelles générations étaient en quelque sorte les héritières, qui ne posait que des problèmes déjà connus et tout à fait surmontables. Paradoxalement, ce discours sociologique léifiant était en quelque sorte conforté par une forme de déni émanant, cette fois-ci, des pouvoirs publics locaux. Ainsi, Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille de 1995 à 2020, avait déclaré en 2012, une année pourtant particulièrement meurtrière, que tant que les bandits se tuaient entre eux, ce n'était somme toute pas très grave: « Les choses se passent bien. Certes, il y a cette abondance de règlements cruels de tueurs [...] Ce sont des voyous qui se tuent entre eux. La population observe ça. Nous le déplorons mais pour autant, nous ne prenons pas le deuil. »⁴

De plus, la propension des gouvernements successifs à stigmatiser le désordre marseillais était instrumentalisée par une classe politique locale trop heureuse de surjouer la victime d'un complexe de supériorité parisien.

Ces constats divers, somme toute réconfortants, n'en était pas moins spécieux. L'affirmation selon laquelle les voyous ne se « tuaient qu'entre eux » au milieu d'une population « observatrice » et extérieure était bien évidemment fausse. D'une part, à cause des victimes collatérales des règlements de comptes⁵. Et d'autre part, du fait de la mainmise des gangs sur des quartiers entiers. Une réalité qui affecte massivement des familles vivant non seulement dans l'intimidation et la peur, et notamment celle de voir les plus jeunes happés par les carrières criminelles, mais aussi dans un environnement socio-économique dégradé caractérisé par la fermeture des commerces de proximité et la réticence des entreprises,

⁴ « Gaudin: des voyous qui se tuent entre eux », Europe 1, 5 septembre 2012.

⁵ Ainsi, en 2010, la mort d'un enfant de 11 ans lors d'une expédition punitive à la cité du Clos-la-Rose en était déjà l'illustration tragique.

⁶ Selon le terme utilisé par le magistrat Didier Peyrat pour qualifier ceux qui nient en France la réalité de la montée de la criminalité et la délinquance. Lire, Face à l'insécurité, refaire la cité, Buchet-Chastel, 2002.

⁷ La femme d'un membre de la famille Tir ayant perdu l'enfant qu'elle attendait lors d'un braquage à domicile organisé par une bande alliée au clan Remadnia.

⁸ Leroux L., « Aux assises des Bouches-du-Rhône, le procès d'une vendetta marseillaise sur fond de trafic de drogue », Le Monde, 6 mars 2023.

indéniable qui ne fait que radicaliser les tendances à l'œuvre depuis une vingtaine d'années dans les cités marseillaises et qui obéit à des causes conjoncturelles et structurelles.

Pourquoi ?

S'agissant des premières, qui peuvent modifier brutalement d'une année sur l'autre le paysage de la mortalité violente, les policiers marseillais mettent en avant la rivalité sanglante – 80 % des règlements de comptes survenus cette année – entre deux bandes: la DZ (El Djazaïr, qui signifie « Algérie » en langue arabe) Mafia et le clan Yoda (personnage éponyme du film *Star Wars*), issus de la cité de la Paternelle, dans le XIV^e arrondissement, qui coexistaient plus ou moins pacifiquement jusque-là. Chacune gérant son point de deal dans cet ensemble de résidences connu pour être un des principaux points d'alimentation en drogues des quartiers nord. Selon des sources policières, la situation aurait dégénéré en janvier 2023 quand des protagonistes des deux bandes se seraient croisés dans une discothèque de Phuket en Thaïlande, lieu de villégiature très prisé, avec Dubaï, du néobanditisme des cités. Tout serait parti d'une altercation, suivie d'une bagarre générale lors de laquelle le « chef » de la DZ Mafia, Mehdi Abdelatif Laribi, aurait été humilié. Cette querelle privée aurait muté en *casus belli*, puis se serait généralisée au gré des alliances et des allégeances en vigueur entre les différentes bandes qui font du milieu criminel une sorte de système féodal.

Pour partie donc, et pour autant que l'on puisse en juger, la guerre en cours n'aurait donc pas d'origine commerciale ou territoriale, mais une affaire d'honneur et de réputation dégénérant en un cycle de vendettas. S'il est difficile de faire le départ entre la réalité et la légende urbaine, cette guerre ne constitue pas un évènement inédit. Marseille a déjà vécu par le passé des cycles de violences, motivés à l'origine par des vengeance susceptibles de s'étaler sur plusieurs années. Ainsi, un des plus marquants, digne des Atrides de la tragédie grecque, s'est déroulé dans la cité Font-Vert qui vit à l'aube des années 2010 les familles Tir et Remadnia, originaires du même village de Kabylie, s'entretenir à la suite d'un braquage ayant mal tourné⁷. S'étalant pendant plus d'une décennie, elle fit plus d'une vingtaine de morts en décimant les membres des deux familles et de celles qui prirent position dans la guerre. Elle trouve son dénouement avec l'arrestation à Dubaï, suivie d'une extradition vers la France, d'un des protagonistes, Hakim Berrebouh, et surtout le procès qui s'est tenu en mars dernier à Aix-en-Provence des assassins d'un des membres de la famille Tir⁸.



Aujourd’hui, nul ne sait jusqu’à quand durera le conflit meurtrier en cours et ce qui y mettra fin. L’action de la police ? La police judiciaire a annoncé l’interpellation de 22 personnes liées au clan Yoda. Une paix des « braves » ? Cette guerre est nuisible au commerce des drogues, une

Marseille n’était déjà pas Chicago, elle est encore moins, on l’aura compris, une ville mexicaine.

activité nécessitant une paix relative, car elle éloigne les consommateurs des lieux de deal, braque les habitants des quartiers en question et favorise les interventions de la police.

Cette cause conjoncturelle de l’explosion de violences que connaît Marseille ne doit pas masquer des tendances de fond à l’œuvre depuis un certain nombre d’années. Ainsi, le déclin du marché de la résine de cannabis, qui était au cœur des trafics, est une hypothèse à ne pas négliger. Depuis une décennie, ce marché, marqué par l’hégémonie du haschisch en provenance du Maroc, connaît en France des mutations considérables. La moindre n’est pas la montée en puissance de l’herbe, dont la commercialisation n’est pas assurée de manière hégémonique par l’offre des cités. Ce recul de la résine dans les consommations et la baisse des recettes qu’elle engendre pour les groupes criminels attiserait par conséquent les phénomènes de concurrence.

La deuxième hypothèse est l’arrivée de plus en plus massive de la cocaïne dans l’offre des cités. Cette substance est ainsi devenue omniprésente dans les gros points de deal de Marseille⁹ et du reste de la France. Si la cocaïne vient largement compenser les baisses de revenus engendrées par la chute du marché de la résine, sa profitabilité serait un facteur de déclenchement de convoitises dont l’enjeu est les points de revente, singulièrement dans un contexte où le pilonnage policier laisse des places vacantes en proie à des luttes violentes d’appropriation. Les profits engendrés par la revente de cocaïne sont sans commune mesure avec ceux dégagés par le commerce de résine. Ainsi, un kilogramme de cocaïne acheté 30 000 euros à un grossiste et recoupé à 50 % pour la vente au détail au prix moyen observé en France, soit une soixantaine d’euros, équivaudrait à 100 000 euros, soit un taux de profit théorique de presque 250 %. Tout cela dans le contexte d’un marché porteur, la demande ne cessant d’augmenter.

dans les années 2010, le théâtre de guerres de territoires particulièrement sanglantes entre les cartels pour le contrôle des points de passage de la cocaïne vers les grands marchés du Nord. Une comparaison qui est largement excessive au regard des centaines de milliers de morts et des dizaines de milliers de disparus que connaît ce pays pris depuis 2006 dans une guerre obscure mettant aux prises un État corrompu et des organisations criminelles hyperviolentes. Marseille n’était déjà pas Chicago, dont les rivalités entre gangs provoquent la mort de plusieurs centaines de jeunes gens chaque année, près de 800 en 2021, elle est encore moins, on l’aura compris, une ville mexicaine. Cependant, le caractère contestable de l’hyperbole policière ne saurait occulter la gravité de la situation. À commencer par l’importance prise par le trafic de drogues : la ville comptait 127 points de deal, selon le ministère de l’Intérieur à la fin de l’année 2022. Si l’on songe qu’un « bon » point de deal est susceptible de rapporter 80 000 euros par jour, le trafic engendrerait des centaines de millions d’euros chaque année. De quoi attirer des vocations dans une ville où plus du quart de la population vit en dessous du seuil de pauvreté et notamment dans des quartiers où, pour les chefs de réseaux, la main d’œuvre composée des jeunes déscolarisés et sans emploi semble inépuisable. Une main d’œuvre locale soumise, qui plus est, à la concurrence des nouveaux arrivants issus de l’immigration la plus récente ou en provenance d’autres bassins puisque le recrutement via les réseaux sociaux aurait tendance à se développer. Selon le président du tribunal de Marseille, en 2022, « 4 mineurs sur 10 déférés devant la justice marseillaise sont des exogènes, venus de partout en France, voire de l’étranger, les mineurs isolés étant une cible particulièrement vulnérable »¹⁰. Dans une société qui valorise à outrance le fric et la consommation ostensible, comme en témoigne le train de vie de la bourgeoisie du trafic déterritorialisée à Dubaï ou à Malaga, la figure du traquenard attire de nombreux jeunes, voire très jeunes : « D’après une analyse livrée par le parquet de Marseille, le phénomène de rajeunissement, tant des victimes que des auteurs, se confirme. Fin juin, sur les 114 victimes de 2023 (25 morts et 89 blessés parfois très gravement par des munitions de guerre), 16 étaient âgées de 14 à 17 ans (14 %), 49 de 18 à 25 ans (42 %). Trois mineurs figurent parmi les 18 personnes mises en examen depuis le début de l’année pour “assassinat” ou “tentative d’assassinat en bande organisée”. En 2022, un quart des auteurs mis en cause avaient moins de 21 ans. »¹¹

En 2022, cette réalité est observée à l’échelle nationale puisque l’âge médian des mis en cause pour trafic de stupefiants s’élevait, selon le ministère de l’Intérieur, à

⁹ Duport C., *Marseille, tendances récentes et nouvelles drogues, synthèse des résultats 2021*, OFDT, 2022.

Après Chicago, Ciudad Juarez ?

2021, OFDT, 2022.

¹⁰ Triomphe C., « Trafics, règlements de comptes... Marseille face à l’explosion de la violence », *Le Figaro*, 3/04/2023.

¹¹ Leroux L., « À Marseille, la guerre entre deux réseaux de traquenards de drogue, DZ Mafia et Yoda, est de plus en plus meurtrière », *Le Monde*, 17 août 2023.

22 ans, tandis que le nombre de mineurs interpellés pour cette infraction passait de 6 800 en 2016 à 9 200 en 2021¹². Cela ne concerne pas seulement les emplois sans qualification du trafic, mais la constitution d'équipes de tueurs travaillant pour telle ou telle bande. À cet égard, l'affaire Mattéo, ce jeune tueur à gages de 18 ans travaillant pour la DZ Mafia, est emblématique de l'émergence de commandos animés par de très jeunes gens recrutés à la tâche pour quelques milliers d'euros. Cette année, la PJ marseillaise en a démantelé plusieurs, révélant des profils surprenants, étudiants, livreurs, ayant peu de choses à voir avec ceux en vigueur dans le milieu marseillais classique, caractérisés par la maturité et le professionnalisme : « Avant, dans le banditisme traditionnel, la décision était prise collectivement, elle était réfléchie et traditionnelle (*sic*). Maintenant ça l'est beaucoup moins peut-être à cause de la multiplication d'images violentes, comme dans *Scarface*, mais aussi la prise d'alcool ou de cocaïne. Peu de recherches de substances sont faites dans ces affaires mais cette question se pose. Après ça peut aussi être un problème de société plus large, qui a des conséquences dans ces milieux. »¹³ Une réalité qui n'est pas sans évoquer certains pays d'Amérique latine où le crime organisé puise ses hommes de main et ses tueurs dans l'immense réservoir de jeunes en surnombre. Après *La Vierge des tueurs*, chère à l'écrivain colombien Fernando Vallejo, la Bonne Mère des tueurs ? Dans un contexte caractérisé aussi par une montée préoccupante de la barbarie marquée, comme l'ont illustré des affaires judiciaires récentes, par le recours à la torture des employés indisciplinés ou à l'immolation des concurrents dans le cadre de la pratique dite du « barbecue ».

¹² SSMSI, « *Infractions à la législation sur les stupéfiants: premier état des lieux statistique* », Interstats Analyse n° 38, 30 novembre 2021

¹³ Kletzen A., « *Marseille fait vendre et attire mais beaucoup de racourcis sont faits* », 20 minutes, 22/01/2021.

¹⁴ Comme l'a montré par exemple l'affaire Sylvie Andrieu, ancienne vice-présidente du conseil régional et condamnée pour détournement de fonds publics à quatre ans an de prison et à cinq ans d'inéligibilité.

¹⁵ Pujol P., *La Fabrique du monstre*, Arènes, 2016.

¹⁶ Leroux L., *A Marseille, la lutte antistupéfiants cible les « patrons » du blanchiment*, Le Monde, 17 août 2023.

¹⁷ Leroux L., *A Marseille, le narcobanditisme, ses fusillades devenues courantes et ses victimes, directes ou « collatérales »*, Le Monde, 10 octobre 2023.

¹⁸ Davis M., *City of quartz, Los Angeles, capitale du futur*, La Découverte, 1997.

¹⁹ Vers du poème de Louis Aragon, *Le fou d'Elsa*.

public. Où passent les millions d'euros engendrés chaque jour par les trafics ? Comment sont-ils blanchis ? Par qui ? S'il n'est pas difficile d'imaginer qu'une bonne partie du tissu économique de la ville doit être largement sous influence, notamment dans un contexte de crise où de nombreuses entreprises peinent à accéder au crédit bancaire, les enquêtes et les données manquent pour mesurer l'ampleur de la pénétration et de la corruption. Un récent procès, pour une affaire de blanchiment portant sur 45 millions d'euros, a mis en évidence les techniques utilisées par les trafiquants et leurs fondés de pouvoir en col blanc¹⁶. Notamment le recours à des sociétés écrans qui facturent à des entreprises ayant besoin de liquidités des prestations fictives. Ici étaient impliquées des entreprises du secteur du BTP, qui, recourant au travail au noir, avait besoin d'argent liquide reçu en échange de virements bancaires *via* de fausses factures.

Ville postmoderne

On le voit, le tableau est plutôt sombre. Y compris du côté de la réponse pénale. S'il y a cinq ans, des voix s'élevaient du côté des magistrats pour dénoncer les sous-effectifs et l'impossibilité de gérer le flux grossissant des affaires criminelles, aujourd'hui c'est la police judiciaire qui n'en peut mais, malgré les interpellations et les saisies en augmentation. Une illustration ? Près de trois cents personnes identifiées au terme d'enquêtes judiciaires circonstanciées seraient dans la nature du fait d'effectifs insuffisants pour les interpeller¹⁷. Pendant ce temps, la prolifération du trafic de drogues, à côté d'autres choses, ne cesse de reconfigurer la physionomie de Marseille et en fait une ville emblématique du capitalisme du désastre si bien décrit dans le cas de Los Angeles par le sociologue américain Mike Davis : « privatisation des espaces publics, séparatisme fiscal et résidentiel des possédants, polarisation sociale et économie de la drogue, développement des dispositifs de sécurité et de surveillance, alliant entreprises privées et politiques publiques. »¹⁸

En cela et dans cette acception, la cité phocéenne serait l'archétype de la ville « archipelée » avec ses résidences fermées, ses quartiers quadrillés par les bandes criminelles, ses espaces concomitamment en voie de gentrification et de tiers-mondisation, son économie de bazar de Belsunce coexistant avec ses startups de la French tech aixo-marseillaise. Jusqu'aux émeutes et aux pillages qui ont frappé le centre de la ville l'été dernier à la suite de la mort de Nahel Merzouk à Nanterre. Si l'on définit la postmodernité comme l'éclatement des grands récits, Marseille est bel et bien devenue une ville postmoderne où *comme une étoffe déchirée, on vit ensemble séparés*.¹⁹